



Licence Management du sport

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Management du sport. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02036488

HAL Id: hceres-02036488

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036488>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001021

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Management du sport

Présentation de la mention

La licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), mention Management du sport (MS) de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNSA) a pour objectif de former des professionnels des métiers du sport dans divers domaines, notamment la conception, l'animation et la gestion du sport et des installations sportives dans le secteur public (villes, départements...), la conception, l'animation et gestion du sport loisir et du tourisme dans le secteur privé (structures touristiques et sportives, complexes hôteliers, clubs, stations, petites entreprises de sports de pleine nature...), l'animation et la gestion du loisir sportif et du tourisme pour publics particuliers, de l'événementiel et du spectacle sportif, de la vente et du marketing des produits sportifs (matériels, spectacles, pratiques sportives, sports d'aventure...). La formation présentée ne propose qu'un seul parcours (comme pour les trois autres mentions du domaine STAPS). Cet axe général de formation est assez classique dans le domaine des STAPS et fait référence au Répertoire national de certifications professionnelles (RNCP).

Sur la base d'une première année (L1) commune aux quatre mentions de la licence STAPS (Entraînement sportif, Activités physiques adaptées et santé, Education et motricité et Management du sport), le dispositif de formation propose en deuxième année (L2) une spécialisation importante qui débouche sur une troisième année (L3) entièrement dédiée à ce secteur professionnel. De fait, la répartition des enseignements de L1 à L3 implique une détermination rapide (voire trop hâtive) de l'étudiant en L2 dans la filière choisie. Des passerelles sont néanmoins envisagées pour d'éventuelles réorientations.

La licence MS permet l'accès de droit aux masters de la filière management des UFR STAPS cohabilitées. En revanche, les étudiants accèdent sur dossier au master du domaine Droit, économie, gestion mention Management (Institut d'Administration des Entreprises, (IAE)) au sein duquel l'UFR STAPS de Nice est co-responsable de la spécialité Management du sport.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (<i>Tonc commun aux 4 mentions</i>)	267
Nombre d'inscrits en L2	46
Nombre d'inscrits en L3	33
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8,8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	9 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	Variable (38 % - 76 %)
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation proposée a une implication locale bien établie, lisible et relativement en phase avec l'évolution des métiers du management du sport. Après une L1 totalement commune, la formation devient relativement tubulaire faisant apparaître une sorte de cloisonnement des voies de formation proposées. Les possibilités de passerelles ne sont pas vraiment renseignées.

L'équipe pédagogique de la licence MS est composée d'enseignants titulaires de l'Université et s'appuie également sur plusieurs professionnels assurant un volume conséquent d'interventions. L'équipe est impliquée et a réalisé un effort particulier de suivi des étudiants en portant l'accent sur les stages professionnels prévus en L2 et L3. Cependant, le dossier donne peu d'éléments sur les conditions d'organisation ainsi que sur les partenaires impliqués.

Comme pour les autres mentions du domaine STAPS, il convient de souligner les efforts réalisés sur la déclinaison des compétences, tant en relation avec le secteur professionnel visé, que du point de vue des aspects plus transversaux (recherche d'informations, communication écrite ou orale - utilisation des Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, (TICE)). Un dispositif d'aide à la réussite (action de soutien aux étudiants en difficulté, tutorat, utilisation des nouvelles technologies) et un processus d'évaluation de la formation traduisent le souci constant d'accompagnement des étudiants en apportant les régulations nécessaires.

Les domaines professionnels couverts par la formation sont vastes, mais le dossier donne peu d'informations à propos des partenariats engagés privés et publics et de l'insertion professionnelle effective des étudiants diplômés ou non diplômés en licence STAPS mention MS.

De même, on peut regretter que le positionnement de la licence STAPS Management du sport par rapport à la L3 Science de gestion - Métiers du sport (Institut Universitaire Professionnalisé « Management du sport » de l'IAE de Nice) ne soit pas analysé, alors que ces deux formations semblent appartenir au même secteur de formation. Les effets des cohabilitations et partenariats engagés avec l'IUP (IAE) ou avec les UFR STAPS du Grand Sud sont difficiles à cerner.

L'articulation licence STAPS MS avec les masters dédiés au management du sport soulève des interrogations. La fluctuation annoncée dans la poursuite d'études à bac+4 et les imprécisions relatives aux perspectives d'orientation laissent sous-entendre un pilotage insuffisant.

Il convient de remarquer que l'évaluation des étudiants (100 % contrôle continu) n'est pas accompagnée d'un argumentaire suffisant, permettant d'apprécier la pertinence de ce dispositif, dans le cas d'étudiants absents lors des contrôles (sportifs de haut-niveau, formation continue, dispenses médicales, etc.).

- Points forts :

- La structuration de la formation autour de macrocompétences spécifiques à la mention et de compétences transversales permettant une bonne visibilité.
- Une maquette de formation privilégiant les travaux dirigés et les travaux pratiques, y compris en L1, ce qui devrait favoriser la réussite des étudiants entrants.
- Un effort appréciable de suivi des étudiants.
- Le dispositif d'aide à la réussite prévu devant permettre un bon accompagnement des étudiants.
- L'équipe pédagogique impliquée (avec présence de professionnels), couvrant la plupart des contenus de formation.

- Points faibles :

- L'adéquation entre les contenus de formation proposés et les débouchés identifiés dans le secteur du management du sport n'est pas toujours optimale.
- La liaison licence/master insuffisamment mise en évidence.
- L'insertion professionnelle des étudiants encore difficilement visible et les partenaires professionnels impliqués insuffisamment présentés, par exemple, au niveau du stage proposé aux étudiants.
- Le positionnement de la licence STAPS mention MS par rapport à la L3 Sciences de gestion - Métiers du sport proposée à l'IUP « Management du Sport » de l'IAE, non évoqué et non analysé.
- L'évaluation des étudiants (contrôles continus) non accompagnée d'un argumentaire suffisant pour apprécier la pertinence du dispositif dans le cas d'étudiants qui pourraient être dispensés d'assiduité.
- Un manque de données sur les modalités de diffusion de l'information à destination des étudiants, permettant leur orientation et sur les modalités concrètes des passerelles .



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'insertion professionnelle des étudiants après la L3 devrait faire l'objet d'une étude systématique permettant d'observer plus concrètement les effets de la formation à partir des débouchés obtenus par les étudiants de Nice et d'améliorer ainsi le pilotage. De même, les passerelles permettant des réorientations entre les 4 mentions de licence devraient être facilitées.

Compte tenu de propositions de licences qui apparaissent comme concurrentielles entre l'UFR STAPS et l'IAE, l'offre de formation au Management du sport devrait être impérativement rendue plus lisible dans l'académie de Nice.

De même, le dossier présente des informations lacunaires sur la relation entre la formation de niveau licence et celle proposée au niveau master. Il conviendrait donc d'analyser et de commenter davantage les cohabilitations et partenariats engagés avec d'autres instituts et universités afin que la liaison entre les deux niveaux d'études apparaisse plus pertinente et que l'offre de formation globale dans ce secteur spécifique (et concurrentiel) du management du sport puisse être davantage coordonnée sur le site universitaire ou en collaboration avec d'autres établissements du Grand Sud.

Des informations plus importantes à propos des entreprises proposant des stages ainsi que des précisions sur l'organisation et l'encadrement de ces stages confirmeraient efficacement les régulations initiées au service d'une expérience professionnelle plus pertinente.

Il conviendrait d'envisager une formation moins cloisonnée entre les quatre mentions proposées. A titre d'exemple, l'UE de détermination prévue en L1 est proposée au choix selon la mention envisagée. Il serait souhaitable de la considérer comme une UE présentant les quatre mentions ce qui favoriserait un choix ultérieur plus raisonné en L2. De même, le dossier conduit au constat d'une L2 déjà fortement spécialisée tandis que la place des enseignements communs en L3 est limitée. Ce dispositif trop tubulaire mériterait d'être reconsidéré sur la base d'un rééquilibrage en faveur d'UE communes permettant davantage de mutualisations.

Comme pour les autres mentions de cette licence, il serait souhaitable de vérifier l'homogénéité des intitulés d'enseignement pour les UE communes aux autres mentions.